Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence SDE

Sciences de l’éducation et de la formation, C4 : positionnement professionnel

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-SDE-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3**
(indicatif, à confirmer par l’établissement)

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Situer les champs professionnels et les parcours d’accès** (2 questions) — **Page 3**
2. **Analyser une situation et délimiter son rôle professionnel** (3 questions) — **Page 5**
3. **Caractériser et valoriser un positionnement professionnel** (3 questions) — **Page 7**
4. **Produire, interpréter et diffuser des savoirs professionnels** (2 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://licencesde.fr/assets/annales/licence-sde/C4 - Se positionner vis à vis d’un champ professionnel/2026/Licence Sciences De l'Éducation - C4 - Se positionner vis à vis d’un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Situer les champs professionnels et les parcours d’accès

Le dispositif municipal Passerelle 11-15 réunit le service municipal Éducation et Jeunesse, une équipe d’animation, le collège, une association d’accompagnement à la scolarité et les familles. Les documents présentent leurs missions et les formations ou expériences susceptibles de préparer au poste de chargé de projet éducatif.

Identification des acteurs et missions

Question 1.1. À partir du DT 1, identifiez trois champs professionnels mobilisés par Passerelle 11-15. Pour chacun, indiquez un acteur ou une structure concernée et une mission précise exercée dans le dispositif.

Ces trois champs mobilisent des acteurs distincts, chacun avec une mission précise dans le dispositif.

- **Éducation et coordination de projet :** le service municipal Éducation et Jeunesse organise les moyens, les inscriptions et les partenariats.
- **Animation et action éducative :** l’équipe d’animation met en œuvre les activités et encadre les jeunes.
- **Accompagnement à la scolarité :** l’association partenaire anime des séances d’aide méthodologique et de soutien aux apprentissages.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Coordination éducative municipale, animation éducative et accompagnement à la scolarité, avec les missions précisées ci-dessus.

Parcours d’accès au poste

Question 1.2. Pour le poste de chargé ou chargée de projet éducatif décrit dans le DT 1, présentez deux parcours d’accès possibles à partir des informations fournies. Pour chacun, précisez une formation ou une expérience pertinente et une compétence qu’elle permettrait de mobiliser, puis complétez le tableau 1 du DR 1.

Le dossier ne fixe aucun diplôme obligatoire. Ces deux parcours sont possibles, à mettre en relation avec les conditions de recrutement de l’employeur.

Parcours possible	Formation ou expérience pertinente	Compétence mobilisée
Formation	Sciences de l’éducation, animation, intervention sociale ou gestion de projet	Organiser un projet partenarial
Expérience	Animation ou accompagnement à la scolarité	Coopérer avec les partenaires et suivre les actions

Tableau 1 du DR 1 complété

Tableau 1 : Parcours d'accès et compétences mobilisables

Parcours possible	Formation ou expérience pertinente	Compétence mobilisée
Formation	Sciences de l'éducation, animation, intervention sociale ou gestion de projet	Organiser un projet partenarial
Expérience	Animation ou accompagnement à la scolarité	Coopérer et suivre les actions

À compléter pour la question 1.2

✓ RÉPONSE À RETENIR

Deux voies possibles : une formation pertinente ou une expérience de terrain, sans diplôme obligatoire défini dans le dossier.

2. Analyser une situation et délimiter son rôle professionnel

Une animatrice signale les absences répétées d'un jeune de 13 ans, l'absence de réponse de sa famille et son isolement apparent lors d'une activité. Il faut analyser la situation selon le cadre de coopération, le protocole interne et les règles de confidentialité du dispositif.

Analyse de la situation

Question 2.1. Analysez la situation du DT 2 en identifiant le besoin éducatif auquel le dispositif peut répondre, deux éléments de contexte à vérifier avant d'agir et les partenaires à associer. Justifiez votre sélection à partir du dossier.

Le besoin possible est de maintenir la participation du jeune et de favoriser son inclusion, sans tirer de conclusion sur les causes de ses absences ou de son isolement. Avant d'agir, le dossier demande de vérifier la situation avec l'animatrice et le responsable du service.

Élément à vérifier	Justification
Les raisons des absences et la réception du message par la famille	Le dossier ne précise ni la cause des absences ni si le message a été reçu.
L'existence d'une préoccupation immédiate de sécurité	Le protocole exige alors d'informer le responsable du service le jour même.

Associer d'abord l'animatrice et le responsable, puis la famille et l'interlocuteur du collège selon la suite proportionnée retenue. Le collège n'a pas encore transmis d'information.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier les absences et la situation de sécurité avec l'animatrice et le responsable, puis associer la famille et le collège selon la suite retenue.

Responsabilités et limites professionnelles

Question 2.2. Indiquez deux actions relevant du rôle de la personne chargée de projet et deux actions qui exigent l'intervention ou la décision d'un autre professionnel ou responsable. Pour chaque action, précisez la limite professionnelle concernée.

La personne chargée de projet coordonne le suivi, sans se substituer à l'équipe d'animation ni au responsable désigné.

1. **Dans son rôle :** échanger avec l'animatrice et le responsable pour vérifier les faits et déterminer une suite proportionnée. Limite : ne pas poser de diagnostic.
2. **Dans son rôle :** organiser le suivi et préparer les échanges partenariaux. Limite : anonymiser tout compte rendu destiné à l'ensemble des partenaires.
3. **Autre professionnelle :** l'animatrice assure l'encadrement du jeune et rapporte ses observations. Limite : intervenir dans le cadre fixé par la structure.
4. **Responsable du service :** recevoir sans délai toute alerte de sécurité et traiter la situation selon le protocole. Limite : la chargée de projet ne prend pas cette décision à sa place.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La chargée de projet coordonne et suit la situation; l'animatrice encadre le jeune et le responsable traite les alertes de sécurité.

Confidentialité et circulation des informations

Question 2.3. Proposez deux précautions concrètes pour traiter l'information concernant le jeune décrit dans le DT 2, en vous appuyant sur les consignes de confidentialité et de circulation des données du DT 1.

Les absences, l'absence de réponse de la famille et l'isolement rapporté doivent être traités avec mesure. Deux précautions protègent le jeune tout en permettant une réponse adaptée :

- Ne recueillir que les informations nécessaires et réserver les données identifiantes aux personnes autorisées qui en ont besoin pour leur mission.
- Anonymiser tout compte rendu destiné à l'ensemble des partenaires. Si une préoccupation immédiate de sécurité est repérée, transmettre sans délai l'information utile au responsable désigné, selon la procédure interne.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Limiter l'accès aux informations nominatives, anonymiser les comptes rendus collectifs et transmettre sans délai toute alerte de sécurité au responsable désigné.

3. Caractériser et valoriser un positionnement professionnel

Le DT 2 présente Nora, candidate au poste de chargé de projet éducatif, son parcours universitaire, son stage en association et ses compétences ou besoins de progression déclarés. Il faut relier ses acquis aux activités du poste, rédiger une présentation professionnelle et proposer un objectif de développement à six mois.

Acquis et expériences transférables

Question 3.1. Relevez dans le profil de Nora deux acquis de formation et deux expériences transférables au poste visé. Pour chacun, établissez le lien avec une activité professionnelle précise du DT 1 et organisez votre réponse dans le tableau du DR 2.

Le travail universitaire fournit deux acquis distincts : la recherche documentaire, puis la préparation d'un questionnaire et la présentation orale des résultats. Le stage de six semaines apporte deux expériences transférables : l'observation de séances, puis la préparation de deux activités avec la tutrice et la rédaction d'un bilan. Les liens ci-dessous reprennent les missions du DT 1 et valorisent des contributions réellement attestées, sans attribuer à Nora une autonomie de coordination qu'elle n'a pas encore exercée.

Acquis ou expérience attesté	Compétence étayée	Activité professionnelle correspondante
Travail universitaire : recherche documentaire	Rechercher et organiser des informations	Analyser les retours des usagers
Travail universitaire : questionnaire et présentation orale des résultats	Recueillir et restituer des données	Analyser les retours et contribuer au bilan des actions
Stage de six semaines : observation de séances	Observer des pratiques éducatives	Suivre les actions
Stage : préparation de deux activités avec la tutrice et rédaction d'un bilan	Préparer une activité et rendre compte	Rédiger un bilan des actions

Tableau DR 2 complété pour la question 3.1



✓ RÉPONSE À RETENIR

Formation : recherche documentaire, questionnaire et restitution orale. Stage : observation, préparation d'activités avec la tutrice et rédaction d'un bilan.

Présentation professionnelle

Question 3.2. Rédigez une présentation professionnelle de 100 à 130 mots que Nora pourrait utiliser lors d'un entretien. Elle doit valoriser au moins deux compétences étayées par le dossier, expliciter son intérêt pour le poste et signaler une limite ou un besoin de développement professionnel.

J'ai suivi une troisième année de licence en sciences de l'éducation et de la formation, où j'ai travaillé en groupe sur la participation des jeunes aux activités éducatives. Cette expérience m'a permis de rechercher et organiser des informations, de préparer un questionnaire et de présenter des résultats à l'oral. Lors d'un stage de six semaines en association de soutien scolaire, j'ai observé des séances, préparé deux activités avec ma tutrice et rédigé un bilan. Je souhaite rejoindre Passerelle 11-15 pour contribuer à la coordination de projets éducatifs et à la continuité entre partenaires. Je suis à l'aise dans l'organisation de documents et les échanges en petit groupe. Je n'ai pas encore animé seule de réunion partenariale et souhaite développer cette compétence, ainsi que l'analyse de données d'enquête.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Nora présente des acquis en recherche, recueil et restitution d'informations, ainsi qu'une expérience de stage transférable. Elle identifie ses besoins de progression.

Développement professionnel

Question 3.3. Proposez à Nora un objectif de développement professionnel réaliste pour les six prochains mois. Indiquez une action concrète, une ressource ou un interlocuteur à mobiliser et un indicateur permettant d'apprécier sa progression.

Objectif sur six mois : progresser dans l'animation de réunions partenariales et l'analyse de données d'enquête. Avec l'appui de la personne chargée de projet ou de sa tutrice, Nora préparera l'ordre du jour, coanimera une réunion puis en animera une en autonomie. Elle réalisera aussi une synthèse simple d'un questionnaire anonymisé, à partir des outils de suivi du dispositif et des retours de sa tutrice. La progression sera appréciée par deux indicateurs : avoir animé une réunion avec accompagnement et une en autonomie, puis produire une synthèse présentant clairement les effectifs, les proportions et les limites des résultats.

✓ RÉPONSE À RETENIR

En six mois : préparer et animer deux réunions avec autonomie progressive, puis produire une synthèse de questionnaire relue par la tutrice.

4. Produire, interpréter et diffuser des savoirs professionnels

Le DT 3 présente les résultats anonymes d'un questionnaire de satisfaction proposé à 48 familles, dont 36 ont répondu, avec plusieurs choix possibles par répondant. L'exercice porte sur le calcul de pourcentages, l'interprétation prudente des résultats, les limites de l'enquête et leur diffusion adaptée.

Calcul de proportions

Question 4.1. Calculez le taux de retour du questionnaire, puis la proportion de répondants ayant sélectionné le motif « mieux connaître les activités ». Présentez vos opérations à partir des données du DT 3 et arrondissez les pourcentages à une décimale.

Le taux de retour compare les 36 questionnaires reçus aux 48 familles destinataires : $36/48 \times 100 = 75,0\%$. Pour le motif « mieux connaître les activités », le dénominateur est constitué des 36 répondants : $18/36 \times 100 = 50,0\%$. Les deux pourcentages sont arrondis à une décimale. Les choix multiples n'affectent pas ce calcul : la proportion porte sur les répondants ayant coché ce motif, et non sur une catégorie exclusive.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Taux de retour : 75,0 %. Motif « mieux connaître les activités » : 50,0 % des répondants.

Interprétation et diffusion

Question 4.2. Formulez un résultat prudent que l'équipe peut communiquer à partir du questionnaire. Indiquez une limite de l'enquête, proposez un mode de diffusion adapté et une précaution pour éviter une interprétation abusive ou une divulgation d'informations personnelles. Complétez le tableau 2 du DR 1.

Élément demandé	Réponse
Résultat communiqué avec prudence	18 des 36 répondants, soit 50,0 %, ont sélectionné « mieux connaître les activités ».
Limite de l'enquête	La participation était volontaire et les familles non répondantes n'ont pas été comparées aux répondantes.
Mode de diffusion	Présenter une synthèse agrégée lors d'une réunion d'équipe et de partenaires.
Précaution	Rappeler que les résultats concernent les répondants uniquement ; ne diffuser aucune donnée identifiante.

Plusieurs motifs pouvaient être cochés : leurs pourcentages ne correspondent donc pas à des catégories exclusives. L'absence d'entretiens complémentaires limite aussi l'interprétation. La synthèse doit rester anonyme et ne pas être présentée comme représentative de toutes les familles ni comme une mesure générale de leur satisfaction.

Tableau 2 complété

Élément demandé	Réponse
Résultat que l'équipe peut communiquer avec prudence	18/36 : 50 %
Limite de l'enquête	Volontaire
Mode de diffusion adapté	Réunion
Précaution contre une interprétation abusive ou une divulgation	Agrégé, sans noms

✓ RÉPONSE À RETENIR

50,0 % des répondants ont sélectionné ce motif. Diffuser une synthèse agrégée et anonyme, en précisant qu'elle ne représente pas nécessairement toutes les familles.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation locale du bloc C4 de la licence Sciences de l'éducation et de la formation est proposée en session 2026, sous le code 26-LIC-SDE-EP1, pour deux heures et un coefficient indicatif de 3 à confirmer par l'établissement. À partir du dispositif Passerelle 11-15, elle évalue l'analyse des champs professionnels, la délimitation du rôle, la valorisation des compétences et l'interprétation de données.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le dossier ne fixe aucun diplôme obligatoire pour le poste de chargé de projet éducatif; reliez parcours, expériences et compétences aux activités.
- Toute préoccupation immédiate concernant la sécurité d'un jeune doit être transmise sans délai au responsable désigné, selon la procédure interne.
- Pourcentage = effectif observé divisé par effectif de référence, multiplié par 100; arrondir à une décimale.
- Les choix multiples peuvent se chevaucher; les résultats décrivent les répondants et non nécessairement l'ensemble des familles.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguez champ professionnel, structure, mission et diplôme; n'inventez pas de qualification obligatoire absente du dossier.
- Justifiez les éléments à vérifier et associez les partenaires selon leurs missions, sans poser de diagnostic.
- Limitez les données identifiantes aux personnes autorisées qui en ont besoin; anonymisez les comptes rendus destinés au groupe élargi.
- Choisissez le bon effectif de référence et précisez que les résultats concernent uniquement les questionnaires retournés.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer les deux pourcentages demandés dans le questionnaire ?

Le taux de retour est 36 ÷ 48 × 100, soit 75,0 %. La proportion ayant choisi « mieux connaître les activités » est 18 ÷ 36 × 100, soit 50,0 %. Le second calcul porte sur les répondants.

Q : Pourquoi la somme des motifs peut-elle dépasser le nombre de répondants ?

Chaque famille pouvait sélectionner plusieurs motifs. Les effectifs par motif peuvent donc se chevaucher et leur somme dépasser 36. Ils ne constituent pas des catégories exclusives et leurs pourcentages ne doivent pas être additionnés.

Q : Comment organiser les deux heures et comprendre la répartition des points ?

Le sujet attribue 5 points à la partie 1, 5 à la partie 2, 6 à la partie 3 et 4 à la partie 4, soit 20 points. La durée est de deux heures; répartissez le temps selon les points et prévoyez des réponses justifiées.

Q : Quelles précautions prendre pour communiquer les résultats et traiter la situation du jeune ?

Présentez les résultats comme ceux des répondants, en signalant le caractère volontaire et l'absence de comparaison avec les non-répondants. Anonymisez les comptes rendus collectifs et transmettez toute préoccupation immédiate de sécurité au responsable désigné.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencesde.fr/assets/annales/licence-sde/C4 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel/2026/Licence Sciences De l'Éducation - C4 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Sciences De l'Éducation : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.